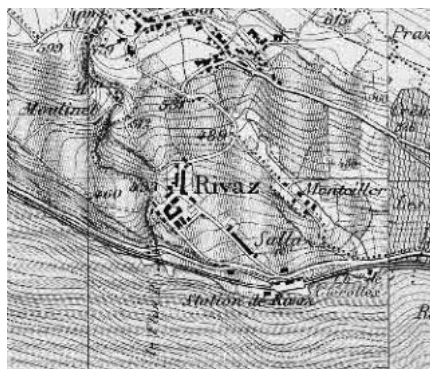


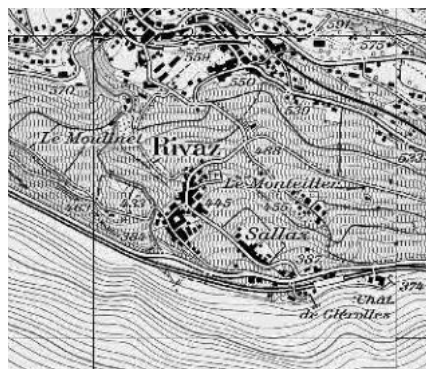


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Village viticole dont la structure s'adapte aux bancs de conglomérats transversaux au coteau : rangée vigneronne au premier plan, en aval, et noyau, en amont. Château de Glérolles et gare au bord du lac.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Village

☒	☒	☒	Qualités de situation
☒	☒	☒	Qualités spatiales
☒	☒	☒	Qualités historico-architecturales

Rivaz

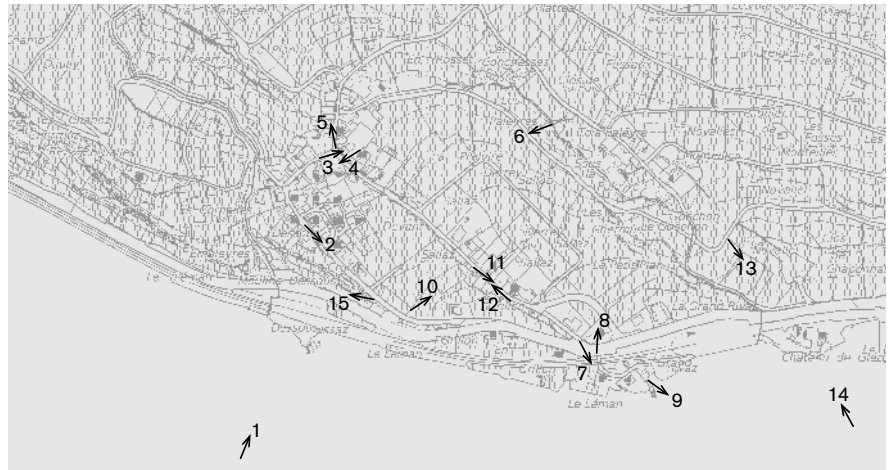
Commune de Rivaz, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



1 Noyau principal en limite du cours du Forestay ou Flon, Chexbres en contre-haut



2



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-15



3 Ecole, 1839



4



5



6

Rivaz

Commune de Rivaz, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



7



8



9



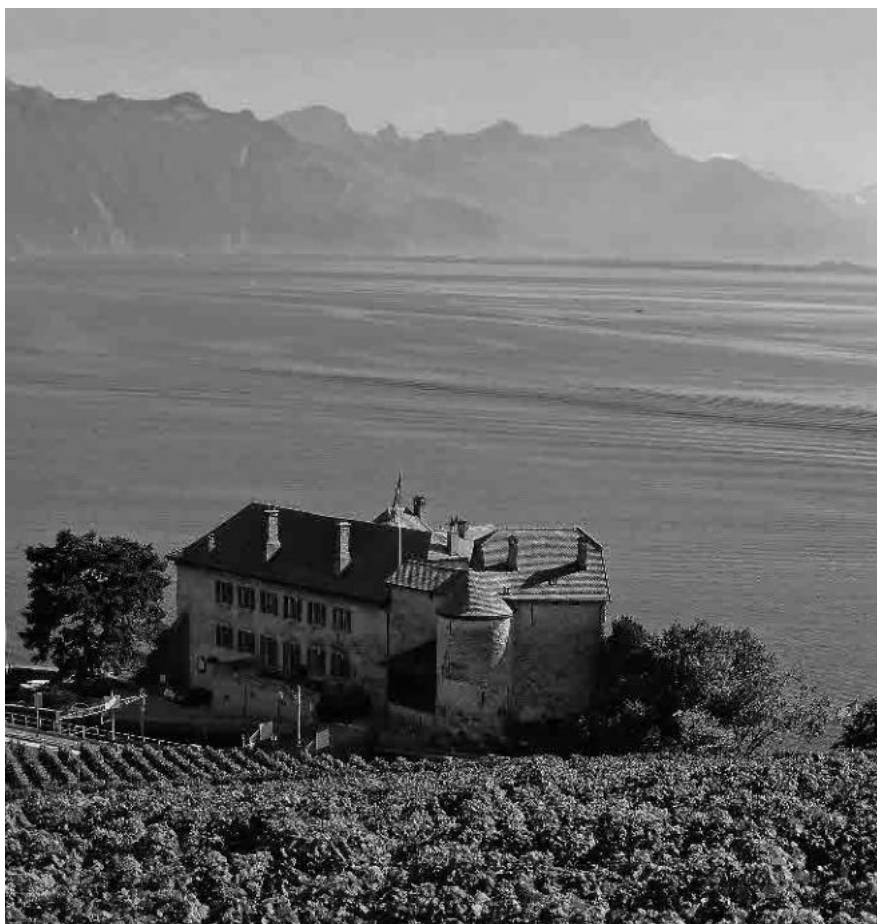
10 Rangée au lieu-dit Sallaz



11



12



13 Château de Glérolles



14



15 Vinorama

Base du plan: PB-MO 1:5 000, Etabli sur la données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante principale structurée en H, bâti implanté de manière continue le long des deux axes montants, espace-rue serré doublé par un réseau de rues secondaires, fermes vigneronnes dotées de dômes et de dépendances, fin 17 ^e -19 ^e s.	AB	×	×	×	A			1-6
	1.0.1	Fontaine couverte marquant l'angle d'une bifurcation, 1947						o		
	1.0.2	Maison vigneronne située en tête de rangée, chaînes d'angle curviligne, vers 1786						o		5
EI	1.0.3	Ecole de trois niveaux surmontée d'un toit en bâtière et d'un clocheton en bois, 1839; fontaine couverte accolée du côté du préau, att. 1900				×	A	o		3,4,6
EI	1.0.4	Anc. chapelle St-Barthélemy, 1439-46, reconstr. 1729-31, raccourcie en 1838 lors de l'édification de l'école attenante				×	A			4
	1.0.5	Maison de commune, fin 18 ^e s., transf. en salle de gymnastique, att. 1900						o		6
	1.0.6	Locatif massif, ponctuant l'extrémité supérieure de l'entité, effort d'adaptation au bâti d'origine, mais modifiant le tissu, années 2000						o		6
P	2	Extension lâche organisée autour de la petite gare et de la jonction de différentes voies de communication qui créent un fort impact spatial, maisons de maître et maisons individuelles, m. 19 ^e -m. 20 ^e s.	AB	/	/	/	B			7-9
	2.0.1	Ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue, 1861						o		15
	2.0.2	Auberge de Rivaz, marquant le croisement, large façade de deux niveaux, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		8
	2.0.3	Gare, modeste bâtiment doté d'un toit en bâtière et annexe, fin 19 ^e s.						o		
	2.0.4	Débarcadère						o		9
E	0.1	Cellule du lieu-dit Sallaz, rangée de maisons cossues avec dôme implantées gouttereaux sur rue le long d'un axe montant créant une succession de toitures étagées, jardin au NE, m. 18 ^e -m. 19 ^e s.	A	×	/	×	A			10-12
	0.1.1	Locatif s'adaptant au gabarit du reste de la rangée, mais représentant une altération du tissu d'origine par son style plus récent et sa couleur voyante, années 2000						o		10
E	0.2	Domaine du château de Glérolles implanté sur un rocher, au ras de la rive, bâti inscrit dans une enceinte formant une cour intérieure, jardin et port protégé par une digue, première mention remontant à 1270	A	×	×	×	A			13-14
EI	0.2.1	Château constitué de divers éléments: donjon au NO de 1248, tronqué de moitié en 1803, tour circulaire côté vignes, 1290, corps de logis s'amassant coté lac, remaniés vers 1526, transf. 19 ^e /20 ^e s.				×	A			13-14
EE	I	Coteau viticole en terrasses structuré par des bancs de conglomérats formant une topographie assez accidentée	a			×	a			1,6,10, 13-15
	0.0.1	Ruisseau du Forestay, ou du Flon, formant une cascade à l'arrière-plan du Vinorama						o		1,15
	0.0.2	Vinorama en cours de reconstruction						o		1,15
	0.0.3	Ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue, 1861						o		1,15
	0.0.4	Habitation individuelle située au premier plan rompant la lisibilité et grappillant de l'espace sur le coteau, années 1940						o		
	0.0.5	Groupement discontinu de Monteiller situé sur la commune de Chexbres						o		
	0.0.6	Cimetière, entrée devancée d'un marronnier						o		6
	0.0.7	Long bâtiment hospitalier de quatre niveaux très visible en contre-haut du coteau, 1 ^{er} t. 20 ^e s., situé sur la commune de Chexbres						o		1

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Le village viticole de Rivaz s'inscrit dans le tiers oriental du coteau de Lavaux, à mi-distance entre Cully et Vevey, en contrebas de l'agglomération de Chexbres. Les vestiges d'un établissement romain constituent les premières traces d'occupation de ce site. Mentionné pour la première fois sous la forme de Ripa en 1138, le nom de la localité est dérivé du terme latin signifiant rive. La tradition raconte qu'une cité située à proximité de l'actuel château de Glérolles fut emportée par une gigantesque vague provoquée par l'effondrement du Tauredunum en 563 : l'un des contreforts des Dents-du-Midi s'écroula formant un barrage le long du Rhône, près de Lavey, qui, lorsqu'il céda, fit déferler les flots dans le Léman. La cité aurait ensuite été reconstruite plus haut dans les vignes et conservé son nom en dépit de ce déplacement, ce qui expliquerait son appellation inadaptée, en ce sens qu'elle ne reflète pas la nouvelle position prise alors par le noyau d'origine.

Dès 1228, Rivaz appartient à la paroisse de Saint-Saphorin, qui comprenait Rivaz, le Monteiller, Chexbres, Puidoux et Cremières. Une chapelle construite entre 1439 et 1446 fut dédiée aux saints Jean-Baptiste et Barthélemy. En 1734, Puidoux et Chexbres s'en détachèrent, avant de fusionner à nouveau en 2000 et reformer la même entité religieuse.

En 1270 fut mentionné pour la première fois le château de Glérolles, construit probablement un siècle ou un demi-siècle auparavant, comme l'indique la forme carrée du donjon. Cet édifice érigé afin de protéger les terres de l'évêché de Lausanne fut établi à cet emplacement stratégique en raison du passage étroit laissé entre les pentes et le lac. Son état actuel résulte de la succession des modifications et adjonctions réalisées au cours des temps. Ainsi, le donjon remonterait à 1248 environ, tandis que le corps de logis oriental dû à l'avant-dernier évêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, serait du début du 16^e siècle et aurait été remanié vers 1526. Le corps de bâtiment principal fut construit par son neveu, Sébastien de Montfaucon, durant le deuxième quart du 16^e siècle. Dès 1536, le château fut occupé par les Bernois, qui

y enfermèrent les malfrats et les sorcières, ce qui valut au lieu sa sinistre réputation. A la suite de la Révolution vaudoise, il devint propriété de l'Etat de Vaud, avant d'être vendu à un privé au début du 19^e siècle, qui y tronqua le donjon d'une dizaine de mètres sous prétexte, dit-on, qu'il faisait de l'ombre aux vignes. La construction, en 1861, de la ligne de chemin de fer empiéta au nord-est sur le fossé qui servait de défense.

Sous l'Ancien Régime, Rivaz faisait partie du bailliage de Lausanne. La petite commune comptait 22 feux en 1558. Selon les sources, la route longeant le lac était particulièrement étroite et périlleuse, à tel point que les marchandises durent pendant longtemps être transportées par barques. En 1704, le bailli interdit de faire pâturer le bétail à hauteur de Rivaz, en raison du danger que constituaient les précipices. La localité comptait 205 habitants en 1764 et 284 en 1803. A la suite de la Révolution vaudoise en 1798, Rivaz intégra le district du Lavaux.

En 1810, la paroisse ou communauté de Saint-Saphorin fut partagée en quatre communes autonomes, à savoir Chexbres, Puidoux, Saint-Saphorin et Rivaz. De par sa superficie, cette dernière était la plus petite du canton. Son territoire ne s'étend pas sur une bande rectangulaire, comme c'est souvent le cas pour les localités viticoles, mais prend une forme ovoïde, suivant en cela la topographie. En raison de son exigüité, les habitants possédaient des prés et des vignes sur celui de Chexbres. Le village fut doté d'une fromagerie dès 1821, date de la fondation de la Société de fromagerie. En comparaison avec les autres agglomérations en Lavaux, Rivaz comportait un grand nombre de dépendances agricoles, telles que des granges et des écuries. La commune totalisait 314 habitants en 1850 et 328 en 1900, ce qui démontre une certaine stabilité démographique à cette époque.

Sur la première édition de la carte Siegfried de 1873, le bâti se présente déjà sous sa forme actuelle ; au sein du coteau se distingue la composante principale, structurée par deux axes parallèles qui coupent le versant en biais ; ceux-ci sont reliés perpendiculairement par un troisième, le tout formant une sorte de H.

A l'est, au lieu-dit Sallaz, une rangée de bâtiments s'étire le long de la route en biais qui relie le noyau principal au lac. Une amorce d'extension comprenant la petite station ainsi que l'auberge attestée dès la seconde moitié du 19^e siècle est visible à la jonction de cette route avec la route cantonale et la ligne de chemin de fer Lausanne–Brigue de 1861. Enfin, à l'extrémité orientale, au ras de l'eau, est implanté le château de Glérolles. Les courbes de niveau, rapprochées et sinueuses, laissent entrevoir la topographie mouvementée du coteau viticole, scandée par des bancs de conglomérats sculptant de forts escarpements.

Au cours du 20^e siècle, le village aurait pu craindre de devoir faire face à un important développement du bâti, comme cela fut le cas dans maintes régions du canton, or il n'en fut rien. Seules quelques rares habitations individuelles vinrent s'implanter le long des rives du lac. En 1917 fut créée la Minoterie Coopérative de Rivaz qui exploita les moulins en bordure du ruisseau du Forestay marquant la limite occidentale de la commune. Cette importante chute d'eau s'avéra être un secteur idéal pour ce genre d'activités – un moulin fut attesté dès 1420. Ceux de la Minoterie furent en activité durant près d'un siècle, jusqu'en 2001 exactement, avant d'être démolis en 2005. A la place fut édifié le Vinorama, lieu de promotion des vins de Lavaux. Quant à l'évolution de la population, elle fut à l'image de ce qui se produisit dans le domaine bâti : un fléchissement se fit sentir au début du 20^e siècle, le village ne comptant plus que 285 habitants en 1920, un recul sans doute lié aux difficultés que rencontra le domaine viticole, affecté par de nombreux ravageurs. Puis ces chiffres remontèrent et atteignirent 357 personnes en 1950, avant de retomber à 299 résidents en 1960, 325 en 1980 et 360 en 2012. La viticulture, qui avait de longue date représenté la source d'activité principale de la population, le demeura, puisqu'en 2005, 72 % des habitants travaillaient encore dans le secteur primaire.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

A environ un kilomètre à l'ouest de Saint-Saphorin, Rivaz se décline en différentes entités bâties qui

s'étendent, si l'on suit la topographie, des rives du lac, où trône le château de Glérolles, au coteau viticole. Des formations géologiques qui coupent le versant de biais modèlent fortement le relief, formant par endroit des falaises. La composante principale (1) se situe d'ailleurs en contre-haut d'une impressionnante paroi quasi verticale surplombant le lac, où tombe une cascade. Le long de l'une des deux routes reliant cette entité au Léman, à mi-hauteur, est implantée une petite rangée formant une cellule (0.1), qui correspond au lieu-dit Sallaz. Enfin, au pied du coteau, deux groupements investissent les rives : une première extension (2) organisée autour des différentes voies de communication et un second domaine, à l'écart (0.2), plus à l'est, correspondant au château de Glérolles. Cet édifice marque par ailleurs fortement la silhouette du village, en formant un premier plan au ras de l'eau. A l'arrière-plan, le bâti des diverses composantes escalade progressivement le coteau viticole surquel les terrasses se succèdent à un rythme régulier (I).

La composante d'origine

Dans la partie occidentale du site, en bordure du ruisseau du Forestay, dit aussi Flon, se tient le noyau principal de Rivaz (1). Il est implanté à la limite d'un banc de conglomérats, qui taille le coteau du nord-ouest au sud-est. Les routes d'accès se sont adaptées à la topographie en adoptant une orientation identique à cette formation. Deux principaux axes parallèles et montants, reliés entre eux par une route perpendiculaire, structurent ainsi le tissu villageois. La route située au nord se poursuit en une courbe qui épouse le relief en direction du nord-est ; en effet, à l'est de cette cellule, le coteau forme une sorte de cuvette. Le bâti se compose essentiellement de fermes vigneronnes dotées de dômes et de dépendances s'échelonnant de la fin du 17^e au 19^e siècle. Elles comportent généralement deux à trois niveaux et sont orientées gouttereaux sur rue. Tandis que la façade côté rue est implantée le plus souvent au ras de la chaussée, la façade arrière donne, elle, sur des jardins ou des cours intérieures. C'est le cas en particulier dans la partie comprise entre les deux axes parallèles, où un réseau de ruelles secondaires dessert une seconde, voire une troisième couche de bâti. Il en résulte un caractère dense et intriqué, contrebalancé par les axes principaux qui traversent la composante avec fluidité. Dans

cette trame prenant la forme d'un H se distinguent plusieurs structures linéaires montantes parfois rectilignes et parfois sinueuses.

Depuis la route cantonale qui borde le lac, l'accès à la composante se fait en aval par la branche sud. Elle escalade le coteau en longeant la ligne de crête d'un banc de conglomérats, offrant des vues spectaculaires tombant quasi à pic. L'entrée à l'entité se fait progressivement en suivant une série de petites annexes ou dépendances assez basses, puis les bâtiments gagnent en hauteur, l'espace-rue contigu se resserre et aboutit en amont sur une fontaine couverte de 1947 (1.0.1) qui marque l'angle de la bifurcation. La route se dirige ensuite vers le nord-est, formant la barre du H. Cet axe débouche quasiment sur l'école de 1839 (1.0.3), édifice de quatre niveaux orienté pignon sur rue, qui définit le fond de perspective du croisement avec la branche supérieure du H. En raison de son clocheton en bois, il se distingue du reste du bâti et constitue un point de repère pour l'ensemble de la silhouette de la composante. Une fontaine couverte est accolée sur sa façade latérale, qui s'ouvre sur un préau à l'est, tandis qu'au nord-est, il est flanqué de l'ancienne chapelle Saint-Barthélemy (1.0.4), construite entre 1439 et 1446. De gabarit inférieur, son chœur est surmonté d'une toiture polygonale. En face, de l'autre côté du préau, se dresse la Maison de commune de la fin du 18^e siècle (1.0.5) transformée en salle de gymnastique. Il s'agit d'un bâtiment assez volumineux comportant deux niveaux en amont, trois en aval, le tout étant surmonté d'un large toit à demi-croupe. A l'angle nord-ouest de ce croisement central est implantée une remarquable maison vigneronne construite vers 1786 (1.0.2), qui marque la tête de rangée. Sa façade régulière de trois niveaux est dotée de chaînes d'angles curvilignes en pierre de taille qui attirent l'attention de par leur caractère ornemental. En direction du nord, l'espace-rue de l'axe montant devient à nouveau très étroit, se trouvant enserré par un double front de rue. Un premier embranchement vers l'est rejoint le cimetière (0.0.6) disposé aux abords de l'entité, un second en forme de Y est marqué par une fontaine couverte (1.0.1) constituant également le point focal de la perspective ascendante. A la limite septentrionale, un locatif de caractère massif

est apparu dans les années 2000 dans le prolongement du bâti (1.0.6). Si un certain effort d'adaptation a été réalisé au niveau du gabarit et de la toiture, il reste que la construction de ce bâtiment constitue une modification de l'emprise du tissu d'origine. Depuis le carrefour de l'école, en direction du lac cette fois, s'offrent d'intéressants points de vue, vers l'ouest en particulier, sur le cœur du noyau et ses multiples couches de bâti entrecoupées de jardins arborisés.

Extension dès le milieu du 19^e siècle

Au pied du coteau cheminent deux voies de communication importantes, à savoir la route cantonale et la ligne de chemin de fer (2.0.1), qui ensemble constituent une forte césure dans le paysage. Au niveau du croisement entre ces voies et les routes d'accès menant à la composante principale, s'est développé, organisé autour de la gare (2.0.3), un groupement à caractère lâche et discontinu.

En amont de la route cantonale, au niveau du croisement avec la route desservant la cellule dite Sallaz (0.1), se dresse l'auberge de Rivaz (2.0.2), profitant de sa situation qui en a fait un lieu de transit. La façade principale, de deux niveaux et surmontée d'une toiture à croupes, est régulièrement percée d'ouvertures. Elle est devancée d'une terrasse s'ouvrant côté lac, qui est frôlée, pour ne pas dire rognée, par la route cantonale. Juste en contrebas de cet axe passe la ligne de chemin de fer, chevauchée par un pont (2.0.5) qui donne accès au reste de la composante. Le mince espace compris entre la rive et la voie ferrée est occupé par une poignée de maisons de maître remontant au milieu du 19^e et de maisons individuelles du milieu du 20^e siècle. La petite route d'accès se faufile vers l'est jusqu'à la station ferroviaire, un modeste bâtiment de deux niveaux coiffé d'un toit en bâtière datant de la fin du 19^e siècle (2.0.3). Vis-à-vis, au bord du lac, prend place une petite plage et, un peu plus à l'ouest, le débarcadère (2.0.4). Ce groupement reflète ainsi le développement survenu suite à l'établissement de la route cantonale et de la ligne de chemin de fer, en 1861, voies de communication qui, bien qu'elles créent une coupure spatiale entre le bord du lac et le coteau, confèrent avec le débarcadère une forme de dynamisme à l'entité.

Cellule au lieu-dit Sallaz

Le long de la route reliant le groupement de la gare et le noyau d'origine s'est développée une cellule homogène dite de Sallaz (0.1), qui prend la forme d'une rangée unique. Elle se compose de maisons vigneronnes avec dépendances construites entre les milieux des 18^e et 19^e siècles. Elles comprennent généralement trois niveaux et certaines sont même dotées de dômes. La succession des façades crée un remarquable front linéaire et contigu qui suit la légère pente de la route. Etant orientées gouttereaux sur rue, leurs toitures forment un intéressant échelonnement. De plus, certaines façades sont implantées légèrement en retrait de la chaussée ou en saillie, ce qui module le front, lui conférant ainsi un effet pittoresque. Vis-à-vis sont disposées quelques capitales rappelant l'origine viticole de la localité. Ce qui frappe avant tout, c'est le caractère authentique que dégage cette entité, impression sans doute accentuée par le bon état de conservation de l'ensemble du front bâti. Seul un locatif assez massif (0.1.1) est venu s'ajouter dans les années 2000 au sud-est, en tête de rangée. S'il témoigne d'un effort d'adaptation, de par son gabarit et la forme de sa toiture, ce bâtiment n'en demeure pas moins une modification de l'emprise d'origine et s'avère particulièrement visible à cet endroit. Afin de maintenir les qualités spatiales et architecturales de cette petite cellule, aucune nouvelle construction ne devrait plus y être réalisée. A l'arrière et en amont, c'est-à-dire au nord-est des maisons vigneronnes, prennent place des jardins, tandis qu'en aval, côté rue, les habitations jouissent d'une vue remarquable sur le noyau d'origine situé au nord-ouest, sur le pied du coteau et surtout sur le lac. En contrebas de la route bordée tout du long d'un mur, dont la hauteur semble importante vu du bas, s'étendent encore quelques parcelles de jardins marquant la transition avec les vignes.

Le domaine du château de Glérolles

Le long du lac, à l'extrémité orientale du site, se dresse le domaine du château de Glérolles (0.2). Il comprend le château lui-même, positionné sur un rocher, quasiment les pieds dans l'eau, des jardins distribués de part et d'autre, ainsi qu'un petit port à l'est. L'édifice (0.2.1), qui prend la forme d'une for-

teresse repliée derrière ses fortifications, comprend plusieurs corps de bâtiment qui s'articulent autour d'une cour intérieure fermée côté lac par un mur d'enceinte ; au nord, se dresse le pavillon principal faisant front au lac. Il s'agit d'un volume rectangulaire de trois niveaux surmontés d'un toit à croupe et doté d'ouvertures disposées régulièrement. Au sud, côté lac, y est accolé un corps latéral, lui-même constitué de divers bâtiments de deux à trois niveaux. A l'est du corps principal, s'élève le donjon de 1248, tronqué et à présent surmonté d'un toit à demi-croupes. Il est flanqué au nord d'une tour circulaire de 1290. Si côté cour, quelques fenêtres agrémentent la façade du donjon, celle donnant sur la route cantonale en revanche s'apparente à un mur quasi aveugle, percé çà et là par de rares meurtrières. Ce dernier se poursuit à l'est, jusqu'à la porte d'entrée du château, conférant à l'édifice son caractère fortifié. L'accès au domaine se fait depuis la route cantonale en empruntant un pont qui franchit la ligne de chemin de fer, évoquant l'effet que devaient provoquer les fossés à l'origine. Que ce soit depuis le lac ou depuis la route, la silhouette du château frappe par son caractère compact et replié. De part et d'autre, la forteresse est bordée de jardins arborisés qui forment un cadre verdoyant, duquel se détachent le bâti et son effet minéral. Les espaces verts sont séparés des eaux du lac par un empiérement de gros rocher, qui se poursuit à l'est en une digue protégeant le port.

Le coteau viticole

L'élément fondamental du village de Rivaz réside dans son coteau (I), dont la particularité est qu'il est façonné par des bancs de conglomérats. Ces éléments sculptent en effet la topographie, créant des lignes de forces sur lesquelles le bâti est venu s'adapter ou s'appuyer. C'est le cas pour le petit groupement dit de Monteiller (0.0.5), implanté en contre-haut de l'un de ces escarpements, cette situation le rendant invisible depuis le noyau principal de Rivaz. Les murs en pierre des terrassements amorcent par ailleurs un dialogue intéressant avec les parois minérales des différents bancs, formant une belle continuité. Les terrasses de vignes tracent ainsi un damier uniforme et homogène s'étendant des abords de Chexbres aux rives du lac longées par la ligne de chemin

Rivaz

Commune de Rivaz, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

de fer (0.0.3). Le coteau viticole, jusqu'ici bien préservé, devrait le demeurer, ce afin d'assurer la bonne lisibilité des différentes entités. Seule une habitation individuelle des années 1940 (0.0.4) est venue s'implanter au premier plan du noyau d'origine, à un emplacement particulièrement sensible. Un autre élément dérangeant se situe en contre-haut du site, sur la commune de Chexbres. Il s'agit d'un long bâtiment hospitalier de quatre niveaux (0.0.7), particulièrement visible depuis le pied du coteau de Rivaz. Le long de la route cantonale, l'entrée au village est marquée par une impressionnante cascade le long du cours du Forestay, ou du Flon, (0.0.1). Juste à côté, au pied d'une paroi verticale, se tiendra le Vinorama en cours de reconstruction (0.0.2).

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes du village vigneron implanté au sein d'un coteau viticole encore bien préservé et modulé par des alignements de bancs de conglomérats qui créent des escarpements assez abrupts orientés selon un axe nord-ouest/sud-est. Topographie particulière sous forme de cuvette ayant influencé le développement des composantes bâties établies sur les premières pentes dominant le Léman, qui offrent une vue plongeante sur le Haut-Lac et qui s'étendent jusqu'aux rives. Silhouette du village marquée par une rangée linéaire générant un front net suivant la ligne de crête d'un banc et par le château de Glérolles se dressant au ras de l'eau.

Qualités spatiales

Qualités spatiales remarquables, en raison de la diversité des espaces rencontrés dans les différentes composantes bâties ; entité principale structurée selon un réseau de rues en H bordé de manière quasi continue et complété par des ruelles secondaires très étroites offrant des échappées visuelles pittoresques sur les fermes et maisons vigneronnes ; cellule de Sallaz formant un front linéaire précédé d'un impor-

tant mur de soutènement s'échelonnant, tout comme les toitures, le long de la pente. Quartier groupé autour de la gare, à caractère plus lâche, traversé par différentes voies de communication et présentant un petit espace d'agrément au bord du lac.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables, grâce au tissu d'origine relativement bien conservé composé de fermes vigneronnes dotées de dômes et de dépendances s'échelonnant de la fin du 17^e au 19^e siècle, complété par quelques éléments architecturaux particuliers, tels que le château de Glérolles remontant à 1248, l'ancienne chapelle Saint-Barthélemy reconstruite en 1729–1731, attenante à l'école de 1838, signalée par un clocheton, et la Maison de commune de la fin du 18^e siècle. Quelques habitations du milieu du 20^e siècle et des années 2000 venues s'immiscer au sein ou aux abords du tissu diluant quelque peu la substance d'origine.

2^e version 10.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier, Daniel Glauser

Coordonnées du site
549.308/147.441

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse